

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**  
**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Pauline Frenette, directrice générale adjointe de la susdite municipalité,

**QUE** lors de la séance extraordinaire qui s'est tenue le 23 août 2021, les élus municipaux ont adopté la résolution portant le numéro 2021-08-166 afin de modifier la résolution 2020-12-275 concernant le calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2021 :

Date des Séances ordinaires 2021	Modifications au calendrier 2021
Lundi 18 octobre	Annulée

**DONNÉ À SAINT-UBALDE, CE 26 AOÛT 2021.**



Pauline Frenette  
Directrice générale adjointe

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, résidant à Saint-Ubalde, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis, ci-annexé, en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 13 h 00 et 16 h 30 de l'après-midi, le 26<sup>ième</sup> jour d'août 2021.

**EN FOI DE QUOI**, je signe ce certificat ce 26<sup>ième</sup> jour d'août 2021.



Pauline Frenette  
Directrice générale adjointe

1. [Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]



[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]



[Illegible text]

[Illegible text]